



CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 6 décembre 2023 à Bretigny-sur-Morrens

Présidence : M. Arnold Ottonin

Effectif :	85 (dont 2 nouveaux membres)	Présents :	61
Excusés :	22	Absences non excusées :	2

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal n°08-2023 de la dernière assemblée, soit du 4 octobre 2023, est accepté moins 5 abstentions.

4. Préavis n°03/2023 – Budget 2024

Avec un total des charges se montant à **Frs 4'319'100.-**, et des produits à **Frs 4'110'600.-**, il en résulte un déficit de **Frs 208'500.-** prévu au budget 2024. Le rapport de la commission des finances est lu par M. Philippe Gaillard. Le préavis n° 03/2023 est accepté moins 3 abstentions.

5. Elections – Démissions

Election : M. Sébastien Blatti est élu comme membre de la commission variable de la Step AET (association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Bassin Supérieur Talent). Aucun membre de l'assemblée ne souhaitant briguer ce poste, l'élection est tacite.

Ainsi délibéré en séance du 6 décembre 2023.

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine